

N°	4	8	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil seize, Le mardi 30 mars, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET.
- Convention avec le Festival de l'Oiseau et de la Nature en Picardie – année 2016	Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT (pouvoir de Mme LE VERN), M. DECORDE, Mme DUCROCQ, M. GAUTIER, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGEO, Mme DE WAZIERS, M. DEWAELE, Mme LEFEBVRE, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Convention avec le Festival de l'Oiseau et de la Nature en Picardie – année 2016</u>
8 mars 2016	M. MAQUET précise que, comme chaque année, l'Institution interdépartementale de la Bresle dispense des animations à caractère culturel et/ou touristique, sur son bassin versant, à l'occasion des sorties « nature » organisées pour le compte du Festival de l'Oiseau, durant son festival annuel. Il propose de reconduire cette opération pour l'année 2016.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	9
	<i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, autorise M. le Président à signer la convention, annexée à la présente délibération, avec le Festival de l'Oiseau, pour l'année 2016.</i>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : *21/04/2016.*
Acte exécutoire le : *21/04/2016*
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

REÇU LE
18 AVR. 2016
SOUS-PREFECTURE DE DIEPPE

Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET

~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
3, rue Sœur D... 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 53 - Fax : 02 35 17 41 56
www.epib-bresle.com~~

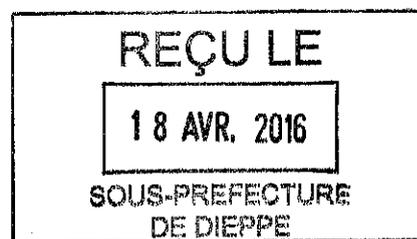
~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
3, rue Sœur D... 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 53 - Fax : 02 35 17 41 56
www.epib-bresle.com~~



DU 9 AU 17 AVRIL 2016
Abbeville - Baie de Somme - Picardie

festival-oiseau-nature

CONVENTION 2016



ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'Association du Festival de l'Oiseau et de la Nature – Picardie – Baie de Somme – Abbeville, Association Loi 1901 dont le siège est à Abbeville, 20 rue du Chevalier de la Barre,
Représentée par **Monsieur Henri SANNIER, Président**

- d'une part -

Et l'Institution Interdépartementale 60/76/80 pour la Gestion et la Valorisation de la Bresle
3 rue Sœur Badiou
76390 AUMALE

Représentée par **Monsieur Emmanuel MAQUET Président**

- d'autre part -

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Organisatrice du **26^{ème} Festival de l'Oiseau du 9 au 17 avril 2016**, l'Association du Festival de l'Oiseau et de la Nature – Picardie – Baie de Somme – Abbeville permet à d'autres associations de commercialiser sous son « label », pendant cette période, des prestations à caractère culturel et/ou touristique (sorties nature) :

A la pêche aux invertébrés ! – SORTIE ENFANTS

Du 11 au 15 avril de 14h30 à 17h30

Tarif : 5 €

Rendez-vous : Mairie de Bouvaincourt

- Les salmonidés de la Bresle

Les 12 et 14 avril de 9h30 à 11h30

Tarif : adulte : 7 € - enfant : 3,50 €

Rendez-vous : Station de l'ONEMA à Beauchamps

Seules les sorties mentionnées ci-dessus seront intégrées au programme 2016 Le nombre de places mises en vente est celui mentionné dans les fiches de renseignements que vous nous avez transmises, et ne **pourra plus être modifié après la mise en ligne** (sauf exception majeure et en accord avec nos services).

Il est convenu entre les parties que l'Association du Festival fournira au public pouvant être concerné toutes informations sur les conditions matérielles et financières des prestations offertes par le prestataire.

L'Association du Festival assurera la commercialisation et notamment les réservations, ventes et encaissements de billets **dont elle remettra 20 % du produit au prestataire** (déduction faite des frais divers ...). **Toute réservation d'une sortie réalisée pendant le Festival doit se faire par nos services** (par téléphone, ou par internet). Vous pouvez également vous-même prendre la réservation via notre site internet en direct avec le client.

Les recettes permettront de couvrir les frais divers engagés par le Festival autour de la dite prestation (frais de billetterie (commission et frais bancaires pour les ventes par internet, friandises, etc...)).

Festival de l'Oiseau et de la Nature – Picardie – Baie de Somme – Abbeville
20 rue du Chevalier de la Barre- 80142 ABBEVILLE CEDEX
Tél. : 03 22 24 02 02 - Fax : 03 22 25 47 97
E.Mail : contact@festival-oiseau-nature.com - www.festival-oiseau-nature.com

Il appartient à Emmanuel MAQUET de s'informer et de communiquer la liste des participants au guide concerné en se connectant sur le site du Festival à la rubrique <http://www.festival-oiseau-nature.com/mon-compte/accueil/> grâce à son identifiant Institution.bresle@wanadoo.fr et à son mot de passe **Festival**. Emmanuel MAQUET est libre de communiquer ou non son identifiant et / ou son mot de passe à ses salariés pour leur permettre l'accès à cette rubrique. Ces informations peuvent être modifiées à la convenance d'Emmanuel MAQUET en en faisant la demande au Festival.

L'Association du Festival met aussi à disposition des coupe-vents ou des gilets, ainsi que des flèches de signalisation siglées « Festival de l'Oiseau ». Ce matériel devra être restitué au plus tard le 20 mai. Dans le cas contraire, leur coût sera déduit de la commission versée au prestataire.

Toute facture ou justificatif devra être envoyé à l'Association du Festival avant le 20 mai. En l'absence de ces documents, et passé ce délai, aucun paiement ne pourra être effectué.

Ce service est exclusif de toute participation de l'Association du Festival quant à l'organisation proprement dite des prestations fournies au public.

Il est expressément convenu que le « label » Festival de l'Oiseau et les services rendus par l'Association du Festival de l'Oiseau et de la Nature – Picardie – Baie de Somme – Abbeville ne sauraient engager la responsabilité de celle-ci vis à vis tant du Institution Interdépartementale 60/76/80 pour la Gestion et la Valorisation de la Bresle que de ses clients et plus généralement de quiconque pour les prestations que cette dernière propose pendant le Festival.

Fait à Abbeville, le 16 février 2016

En deux exemplaires
Dont une pour chacune des parties

Le Président
Henri SANNIER

Emmanuel MAQUET
Président

